

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi 30 mai 2022  
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général et greffier adjoint
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive
Est absent :	Joey Thibodeau	Greffier municipal

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Six (6) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

**Résolution: 2022-091-CP**

**Proposé par** Rita Benoit

**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 4.1 « Formation AFMNB » et 4.2 « Champs de bleuets ».

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun.

### 3. POINTS DE DISCUSSION

#### 3.1 Dons et aides financières

##### Pour recommandation au conseil

Le maire explique que l'octroi de quatre demandes de dons à la réunion ordinaire du 24 mai 2022 place l'administration municipale dans une situation particulière car une directive en janvier 2022 indiquait de refuser toute nouvelle demande d'aide financière car il n'y avait pas de budget à cet effet pour 2022. Le maire demande qu'une directive soit donnée à l'administration concernant les demandes de dons et d'aides financières afin qu'une résolution soit adoptée à la prochaine réunion ordinaire. Il demande également si les organismes soumettant une demande de don ou d'aide financière doivent remettre des états financiers afin que la municipalité puisse analyser si la demande est nécessaire.

##### **Résolution: 2022-092-CP**

**Proposé par** Dianna May Savoie

**Appuyé par** Guy Basque

QU'il soit recommandé à l'administration municipale de maintenir la décision que toute demande d'aide financière soit refusée, tel que décidé par le conseil municipal en janvier 2022.

**ADOPTÉE**

##### **Proposition principale**

##### **Résolution: 2022-093-CP**

**Proposé par** Dianna May Savoie

**Appuyé par** Chantal Mazerolle

QU'IL soit recommandé que l'administration municipale demande les états financiers à un organisme qui dépose une demande de don.

##### **Amendement à la proposition principale**

##### **Résolution: 2022-094-CP**

**Proposé par** Dianna May Savoie

**Appuyé par** Chantal Mazerolle

QUE la proposition principale soit modifiée en ajoutant que les états financiers doivent être demandés pour toute demande de financement.

##### **Vote sur l'amendement à la proposition principale**

Le conseil vote sur l'amendement.

**AMENDEMENT ADOPTÉE**

##### **Vote sur la proposition principale**

Le conseil vote sur la proposition principale.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

**Résolution: 2022-095-CP**

**Proposé par** Dianna May Savoie

**Appuyé par** Chantal Mazerolle

QU'IL soit recommandé que l'administration municipale demande les états financiers aux quatre organismes pour lesquels une demande d'aide financière a été octroyée la semaine dernière, nonobstant que le don ait été accordé.

**ADOPTÉE**

Le directeur général demande d'obtenir la procédure observée l'année dernière pour les demandes de dons.

**3.2 Jeux de l'Acadie 2025.**

Pour information et suivi.

L'administration municipale discute du processus de sélection de la municipalité hôte de la 44<sup>e</sup> Finale des Jeux de l'Acadie de 2025. Plusieurs éléments doivent être analysés, dont les installations municipales disponibles, la situation financière de la municipalité, la contribution financière potentielle de la Société des Jeux de l'Acadie, d'investisseurs et des gouvernements provincial et fédéral. Le recrutement de bénévoles est également un élément important.

**Résolution: 2022-096-CP**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Thérèse Brideau

QUE l'administration municipale analyse les besoins dans le but d'accueillir les Jeux de l'Acadie en 2025 et fasse ses recommandations au comité lors d'une prochaine réunion.

**ADOPTÉE**

**3.3 Coalition pour l'utilisation de l'ancien champ de tir de Tracadie**

Pour recommandation au conseil.

Une demande a été reçue de la Coalition de l'ancien champ de tir de Tracadie sollicitant la participation de la municipalité à une table de travail afin de proposer un plan d'aménagement intégré du territoire de l'ancien champ de tir.

**Résolution: 2022-097-CP**

**Proposé par** Joanne Doiron

**Appuyé par** Rita Benoit

QU'il soit recommandé que la municipalité participe à la table de travail tel que demandé par la Coalition sur l'ancien champ de tir de Tracadie.

**ADOPTÉE**

### **3.4 Projet de prolongement du système d'eau et d'égouts – Rue Pascal**

Pour information et suivi.

L'administration municipale informe le comité qu'un demandeur souhaiterait rencontrer le conseil afin d'obtenir l'autorisation de prolonger le réseau d'eaux et d'égouts de la rue Pascal.

**Résolution: 2022-098-CP**

**Proposé par** Dianna May Savoie

**Appuyé par** Thérèse Brideau

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de rencontrer le demandeur afin d'obtenir plus d'information sur sa demande.

**ADOPTÉE**

### **3.5 Demande d'équipement pour trois spectacles**

Pour recommandation au conseil

L'administration municipale présente une demande d'emprunt d'équipements de la municipalité pour la tenue de trois spectacles à Tracadie le 25 juin, le 23 juillet et le 13 août 2022. L'administration mentionne que le prêt d'équipements est conditionnel à ce que le demandeur vienne chercher et ramener les équipements.

**Résolution: 2022-099-CP**

**Proposé par** Réaldine Robichaud

**Appuyé par** Joanne Doiron

QU'IL soit recommandé que l'administration municipale accorde le prêt d'équipement demandé pour les trois spectacles.

**ADOPTÉE**

### **3.6 Demande pour la location de l'aréna.**

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une demande du Club de hockey Senior Alpines pour la location gratuite de l'aréna S.A. Dionne afin de présenter le spectacle Acadieland le 25 juin 2022. L'aréna ayant été réservé le 24 juin 2022 pour la collation des grades de la polyvalente W. A. Losier, l'administration recommande de reporter ce point à une prochaine réunion. Ceci permettrait d'établir une grille tarifaire pour la location de l'aréna et d'effectuer une analyse salariale des employés municipaux qui devront effectuer des heures supplémentaires si la location est accordée le 25 juin 2022 pour le spectacle Acadieland. Les membres du comité acceptent la recommandation de l'administration afin d'obtenir plus d'information avant de prendre position sur ce dossier.

### **3.7 Demande d'autorisation – Article 98 du plan rural – Accès privé**

#### Pour information et suivi

Les membres du comité sont informés que la CSRPA a reçu une demande pour aménager une nouvelle maison sur ce terrain à Haut-Sheila (NID 20140232, 20658696 et 20121778). Étant donné que la nouvelle maison sera située sur un accès privé, la CSRPA doit avoir l'autorisation de la municipalité pour y permettre un bâtiment. Sur papier, c'est un accès de 20 mètres qui n'a pas de nom, mais comme démontré sur les photos ci-jointes, celui-ci n'a jamais été aménagé aux normes de la municipalité ou du ministère des Transports et le chemin existant ne suit même pas les contours de l'accès privé. Il n'y a aucun service ou cul-de-sac. Il n'y a aucune habitation sur cet accès. Après discussion, les membres demandent à l'administration de faire l'analyse de ce dossier et de reporter ce point à un prochain Plénier pour une prise de décision.

## **4. AUTRES**

### **4.1 Formation AFMNB**

#### Pour information.

Un membre du comité dit avoir reçu un courriel de la municipalité concernant un congrès de l'AFMNB qui aura lieu à Edmundston du 14 au 16 octobre 2022 et demande si le budget permet aux membres du conseil d'y assister. Le maire répond par l'affirmative et invite les membres intéressés à y assister de contacter la secrétaire exécutive pour la liste des hébergements. Il précise que les membres qui s'y rendront devront couvrir les frais et obtenir un remboursement par l'administration par la suite.

### **4.2 Champs de bleuets**

#### Pour information.

Un membre du comité fait état de rumeurs circulant à l'effet qu'un arrosage aurait été effectué dans certains champs de bleuets sans qu'aucune vérification quant au produit utilisé n'ait été faite. L'accès à certains champs de bleuets aurait été bloqué et des menaces auraient été faites à certains propriétaires. Le maire rappelle que le seul arrêté voté au conseil municipal est celui concernant le glyphosate et qu'aucune autre municipalité au Nouveau-Brunswick n'a emboîté le pas. Le membre du comité explique que des prélèvements de sol auraient été effectués dans certains champs de bleuets suite à l'adoption de l'arrêté sur le glyphosate. Le membre du comité suggère de se renseigner sur les résultats de ces prélèvements et d'en discuter.

## 5. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

**Résolution: 2022-100-CP**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

### 5.1 **Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.**

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) g) Question de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

### 5.2 **Article 68(1) j) Question de travail et d'emploi.**

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) j) Question de travail et d'emploi.

**Résolution : 2022-103-CP**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Dianna May Savoie

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

## 6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal Mazerolle propose que la réunion soit levée à 21h30 approximativement.

---

Roger Robichaud, Greffier adjoint